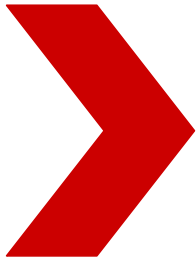




barcamp
« Réinventer le débat public »
samedi 17 octobre 2015
14h - 18h



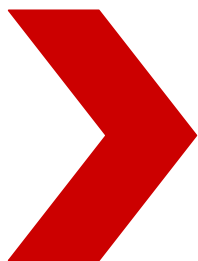
Qu'est-ce qu'un barcamp ?



Rencontre, non-conférence ouverte, qui prend la forme d'ateliers-événements participatifs où le contenu est fourni par des participants qui doivent tous, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose au barcamp. C'est le principe « pas de spectateur », « tous participants »



Pourquoi un barcamp sur le débat public



Organisée dans le cadre de la semaine de l'Innovation Publique, avec le soutien actif du NUMA, la CNDP a initié une démarche participative innovante, peu utilisée dans les concertations.

Avec le format « barcamp », la CNDP a souhaité travailler hors les murs pour être au plus près des demandes citoyennes en matière de participation. En invitant chacune et chacun à proposer des angles de réflexions et de travail pilotés par des apporteurs d'idées, la CNDP poursuit sa rénovation de ses méthodes et de ses outils. Tous les arguments et toutes les idées permettront d'enrichir ses réflexions.

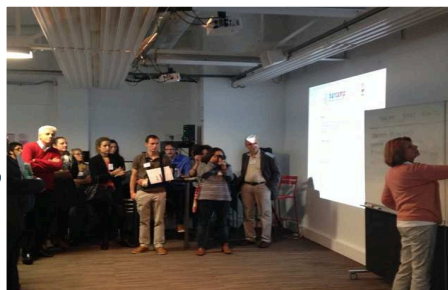


➤ 1 après-midi

➤ 100 participant.e.s

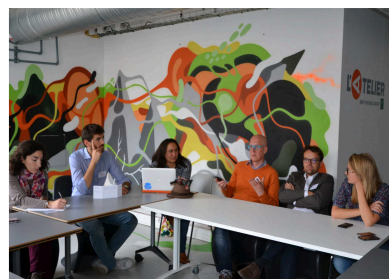
➤ 14 propositions
de thèmes

➤ 8 ateliers





Les 8 ateliers



Urbanisme collaboratif

Recenser les bonnes pratiques de co-construction

Reconnaissance de l'expertise d'usage

Comment faire pour que le débat public ne soit pas instrumentalisé ?

Un débat public : pour quels publics ?

Articulation du présentiel avec les outils numériques

Qu'est-ce qu'une bonne décision ?

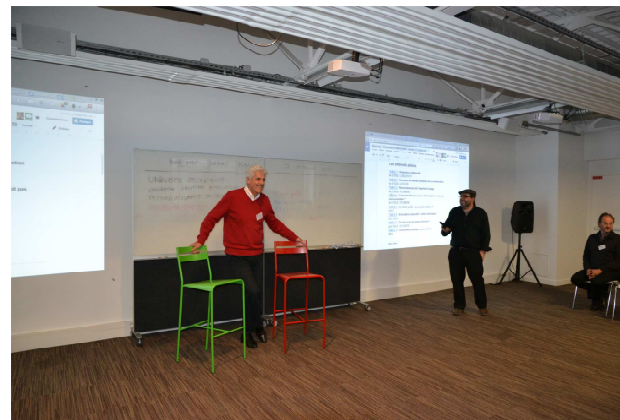
Concertation publique, source de loi





Un après-midi riche d'échanges et de partage d'expériences





Restitution en plénière



Constat

- Dans un climat général de défiance et de désengagement vis-à-vis du politique, l'on constate que les projets d'urbanisme et d'aménagements font l'objet de plus en plus de contestations.
- Nous sommes dans une phase de remise en cause croissante des méthodes et des cadres traditionnels de conception des projets et de prise de décision.
- Les logiques de départ des projets, à toutes les échelles, ne sont pas suffisamment débattues et l'association des citoyens consiste souvent, dans le commentaire de la décision.
- Il y a fréquemment un décalage de temps entre le moment de la participation et celui de la réalisation du projet.

Propositions

- Développer des dispositifs d'expression attractifs et innovants, allant à la rencontre des citoyens et permettant le recueil de leur avis.
- Mettre à disposition des citoyens les données brutes ayant servi à l'élaboration du projet afin de leur permettre de proposer des solutions alternatives en les structurant différemment, facilitant l'empowerment des participants.
- Créer les conditions pour faire émerger naturellement des médiateurs favorisant la construction de solutions d'intérêt général.
- Eviter le caractère irréversible des décisions d'urbanisme, opter pour des conceptions modulaires, évolutives et expliciter les raisons du choix.
- Conserver les données brutes et la trace des différentes étapes du raisonnement afin de pouvoir faire évoluer le projet sans "faire table rase".



Constat

- On débat des projets mais très peu des services à proposer.
- Les besoins sont préalablement identifiés ou supposés au lieu d'être repérés avec les citoyens. De la même manière, avant de discuter des projets, on consacre très peu de temps aux diagnostics partagés et co-produits des territoires concernés.
- Il est difficile de repérer comment les paroles des citoyens sont intégrées par les décideurs. L'articulation du processus participatif avec la prise de décision est peu claire.
- L'accès à l'information est souvent difficile à cause à la fois de l'indisponibilité et du manque de clarté des informations et des compétences des citoyens.

Propositions

- Elaborer un diagnostic partagé sur les besoins réels des territoires. Travailler sur les « peurs » individuelles et collectives ayant un rapport avec les projets.
- Multiplier les débats mobiles et virtuels en veillant à leur animation tout comme pour les réunions publiques.
- Éduquer à la co-construction dès l'enfance.
- Privilégier les méthodes de travail qui s'appuient sur des sous groupes de travail avec des supports méthodologiques, et sur une mise en commun en plénière et des temps de restitution collective.
- Laisser du temps pour proposer, réfléchir, choisir et tester.
- Appliquer plus souvent le dispositif des Conférences de citoyens.
- Mettre à la disposition des citoyens des expertises indépendantes
- Créer un temps citoyen vis-à-vis des employeurs



« Pour co-construire avec des publics nombreux et différents, il faut du temps pour se connaître, se comprendre, proposer, choisir puis tester. »

Reconnaissance de l'expertise d'usage

Constat

- Expertise d'usage est nécessaire et légitime
- L'expertise d'usage est un levier pour les politiques. C'est une aide à la décision politique et non une négation du politique.
- Difficulté à relier l'expertise d'usage à l'action politique sur un temps long et tout au long d'un débat public.
- Sous-évaluation de la nécessité et de la légitimité de l'expertise d'usage.

Propositions

- Reconnaître la maîtrise d'usage au même titre que la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage (expertise, formation, accompagnement, budget,...).
- Nécessité d'organiser cette maîtrise d'usage dans le temps (en amont du débat) et dans la durée (amont, pendant, aval, évaluation...).
- Nécessité de donner les moyens à l'expertise d'usage.
- Imaginer des universités citoyennes/d'usagers dans chaque ville pour informer les habitants sur un avant projet et leur permettre de formaliser leur expression.
- Former les usagers à la technicité du débat, du dossier, du projet.
- Donner aux habitants les moyens de traduire, de rédiger ou de dessiner la parole citoyenne, par le recours à des écrivains publics ou des dessinateurs.
- Durant les débats publics, les CPDP doivent s'obliger à consulter systématiquement les usagers liés à l'accessibilité et reverser au débat cette expertise d'usage.
- Formaliser un temps « pré débat » avant le début du débat public pour permettre aux habitants de participer à l'élaboration des thèmes à débattre.



« Il faudrait imposer des rencontres avec des associations d'usagers pour affiner la question de l'usage avant le début du débat public. »



Atelier 4

Comment faire pour que le débat public ne soit pas instrumentalisé ?

Constat

- Le débat public et les conditions dans lesquelles il est mené font l'objet d'une défiance.
- Il est perçu comme un outil pour « endormir les citoyens » et comme instrumentalisé : par le porteur de projet, par le politique, par les médias.
- Un poids très fort des professionnels de la parole (élus, associations), dans le débat public, et qui monopolisent la parole par rapport à celle des citoyens
- Une difficulté croissante à faire dialoguer des points de vue très contradictoires voire en forte opposition (radicalisation des termes du débat)
- Les débats sont souvent imprégnés d'absence de confiance.

Propositions

- Bien repérer et élargir la cartographie des parties prenantes.
- Multiplier les formats et les dispositifs participatifs (utilisation des outils numériques, ateliers, débats délocalisés, débats mobiles).
- Reprendre les bonnes méthodes expérimentées « hors débat public », telles que le Débat planétaire sur l'énergie et le climat.
- Co-élaborer les cahiers des charges des bureaux d'études entre le porteur de projet et les parties prenantes.
- Améliorer l'intelligibilité et l'accès à l'information sur laquelle se base le débat public et en rendant cette information compréhensible par tous et toutes.
- Repenser le moment de la saisine de la CNDP par rapport à l'avancement du projet (débat sur l'opportunité).



*« Comment faire dialoguer des points de vue divers et contradictoires et créer les conditions d'un dialogue transparent et constructif ?
Comment créer les conditions de la confiance? »*

Constat

- Des publics trop homogènes et habituels (retraités, Nymbistes, élus).
- Le cadre des réunions publiques n'est pas en résonance avec la diversité des publics.
- Les absents : un public difficile à mobiliser (jeunes et salariés notamment).
- La technicité des enjeux « repousse » le publics les moins motivés, formés, expérimentés.
- Une manque d'explication claire du cadre du débat : quelles est la question posée? ; qui et comment sera prise la décision? ; quels impacts de la parole citoyenne sur la décision? et d'explication des marges de manœuvre du projet : quels sont les invariants ? Quels aspects la parole citoyenne pourra modifier ?

Propositions

- Lancer une étude sociologique en amont du débat pour identifier les publics en présence et affiner le dispositif de mobilisation en fonction des absents.
- Optimiser et cibler la communication, avec un effort (si pertinent en fonction du projet) à destination des entreprises et de leurs salariés.
- Améliorer la représentativité du public en ayant recours à un panel de citoyens, qui accompagnerait la CPDP au fil du débat selon des modalités à définir.
- Améliorer la notoriété de la CNDP et acculturer massivement et durablement les Français au débat public en assurant une représentation dans les médias de masse (télévision) voire dans les programmes scolaires.



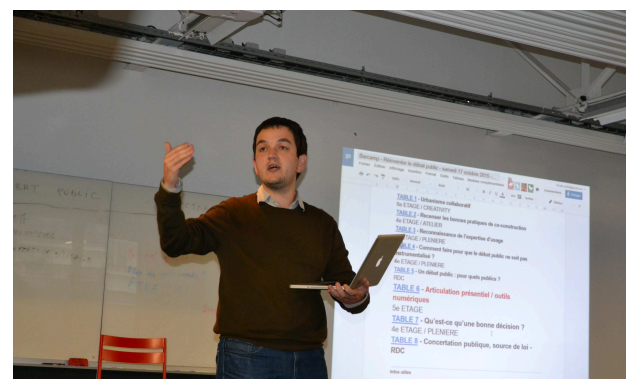
« Il est important de responsabiliser les relais identifiés en amont pour les impliquer véritablement dans l'organisation du débat, dans la mobilisation des publics à l'échelle micro-locale. »

Constat

- Le numérique, un outil incontournable à l'heure actuelle pour pratiquer et développer la participation citoyenne.
- Manque d'une véritable culture et alphabétisation numérique chez tous les acteurs de la participation.
- Les coûts d'entrée dans le numérique ne sont pas les mêmes pour tous.
- Le numérique n'évacue pas les limites des démarches participatives et de leurs poids effectif sur la décision.
- Faible articulation des outils numériques avec les projets politiques dans lesquels ils s'insèrent.

Propositions

- Personnaliser les outils en favorisant la créativité et l'innovation : adapter sa stratégie aux contraintes des différents espaces.
- Porter la parole du débat ailleurs et les paroles d'ailleurs dans le débat.
- Avoir la préoccupation de capter la « parole sauvage ».
- Utiliser davantage le numérique pour diffuser non seulement la parole, mais aussi les bonnes pratiques et les bonnes méthodes.
- Prendre en compte la révolution des données.
- Développer des postures d'ambassadeurs, trouver des relais d'opinion.



« Le numérique permet en outre d'atteindre d'autres publics, notamment les jeunes et les personnes plus fragiles socialement. »

Atelier 7

Qu'est-ce qu'une bonne décision ?

Constat

- Manque de consensus sur les fondements d'une bonne décision.
- Difficulté du public à se reconnaître dans la décision.
- Une bonne décision, est-ce vraiment une décision qui n'est pas contestée ?
- La minorité bruyante qui agit avec force et violence est-elle tolérable dans la force de décision ?
- Les choix des maîtres d'ouvrage ne sont pas systématiquement bien expliqués et argumentés.
- Le politique tranche souvent sur les choix techniques en instaurant une asymétrie entre le poids du scientifique et celui du politique.
- Les décisions oublient trop souvent les opinions minoritaires.
- De plus en plus les décisions posent problème non seulement pour leur contenu, mais aussi pour la façon dont elles sont prises.

Propositions

- Renforcer le rôle du diagnostic partagé pour partir sur une base d'accord quant à la problématique de fond du débat.
- Prévoir un temps et un cadre pour s'assurer de la connaissance du projet par les participants au débat.
- Relier la décision à l'histoire d'un territoire et non seulement à son développement futur en prenant en compte les spécificités locales.
- Mettre en place un groupe de jurés ou un panel de citoyens qui puisse être informé par chacune des parties prenantes.
- Poser systématiquement la question de la non-décision.



« Il faut reconfigurer le débat pour que ce soit également une fenêtre d'opportunité pour accompagner les citoyens dans la proposition d'alternatives en leur donnant les moyens de proposer un projet. »

Atelier 8

Concertation publique, source de loi ?

Constat

- Un faible poids et place de la concertation dans les prises de décisions publiques.
- Le débat public souffre d'un manque de légitimité quant à sa capacité de devenir une source de lois.
- Difficultés à envisager l'indemnisation des participants à un débat public.

Propositions

- Pousser le rôle de la CNDP pour qu'elle fasse le relais entre le débat public et le débat au sein des institutions décisionnaires.
- Faire émerger lors de chaque débat public la dimension de l'intérêt général pour que les résultats deviennent pertinents pour le droit et son évolution.
- Intégrer la notion de consultation dans la Constitution afin que son principe se diffuse en dehors du champ de l'environnement.
- Instaurer des référendums d'initiatives populaires.
- Consulter systématiquement les citoyens sur les projets de loi.



« Introduire la notion de concertation dans la constitution pour d'autres thématiques que l'environnement, afin que tous les projets de loi puissent être soumis à concertation. »

« Les restitutions montrent l'extraordinaire richesse des échanges de cet après-midi. Ces sujets sont au cœur des insatisfactions des citoyens par rapport à la décision publique et des préoccupations de la CNDP. Il faut travailler pour reconstruire la confiance des citoyens. »

*Christian Leyrit
Président de la CNDP*





Les échanges se poursuivent...





MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !

debatpublic.fr



Photos du barcamp

<http://urlz.fr/2ANR>



DebatPublic



CNDPdebatpublic



contact@debatpublic.fr